

Rapports des comités

Mme le Président: La Chambre accepte-t-elle cette proposition?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Mme le Président: Il n'y a pas consentement unanime.

M. l'Orateur adjoint: Comme il est 5 heures, la Chambre passe maintenant à l'étude des mesures d'initiative parlementaire inscrites au *Feuilleton* d'aujourd'hui.

M. Collenette: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Je sais que nous traitons aujourd'hui des avis de motion portant production de documents. Or, comme le député de Nepean-Carleton et moi-même l'avons dit il y a quelques minutes, nous sommes saisis d'une affaire assez urgente, soit le bill S-16, qui est un bill privé d'initiative parlementaire inscrit au nom du député de Lethbridge-Foothills (M. Thacker). Si la Chambre y consent, nous pourrions étudier ce bill dès maintenant, et revenir ensuite aux motions portant production de documents.

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. Je crois savoir que le comité n'a pas fait rapport du bill S-16.

M. Collenette: Je m'excuse, monsieur l'Orateur, j'y venais. Le président du comité, le député d'Ottawa-Vanier, n'a pas présenté le rapport, mais il est disposé à le faire maintenant, si la Chambre y consent, afin que nous puissions passer aux étapes suivantes de l'étude du bill.

M. l'Orateur adjoint: La Chambre autorise-t-elle unanimement le député d'Ottawa-Vanier à présenter le rapport du comité?

Des voix: D'accord.

AFFAIRES COURANTES

[Français]

BILLS PRIVÉS EN GÉNÉRAL ET RÈGLEMENT

Le 5^e rapport du comité permanent des bills privés en général et du Règlement—M. Jean-Robert Gauthier.

[Note de l'éditeur: Le texte du rapport précité figure aux Procès-verbaux de ce jour.]

BILLS PRIVÉS

[Traduction]

LE PRÉSIDENT DE LA DIVISION DE LETHBRIDGE DE L'ÉGLISE DE JÉSUS-CHRIST DES SAINTS DES DERNIERS JOURS

M. Blaine A. Thacker (Lethbridge-Foothills) propose: Que le bill S-16, concernant le Président de la Division de Lethbridge de l'Église de Jésus-Christ des saints des derniers jours, soit agréé.

(La motion est adoptée.)

M. l'Orateur adjoint: Quand le bill sera-t-il lu pour la troisième fois? Avec le consentement de la Chambre, maintenant?

Des voix: D'accord.

M. Thacker propose: Que le bill soit lu pour la 3^e fois et adopté.

—Monsieur l'Orateur, je tiens à remercier tout particulièrement les députés qui se sont présentés hier pour le débat qui a eu lieu de toute urgence à l'étape du comité, et je suis tout spécialement reconnaissant au président du comité, le député d'Ottawa-Vanier (M. Gauthier), pour le travail extraordinaire qu'il a fait au nom de mon agent parlementaire et des membres de l'Église.

Des voix: Bravo!

(La motion est adoptée et le bill, lu pour la 3^e fois est adopté.)

M. l'Orateur adjoint: La Chambre passe maintenant aux mesures d'initiative parlementaire inscrites au *Feuilleton* d'aujourd'hui, soit les avis de motion (documents), les bills privés et les bills publics.

Comme aucun bill privé n'est inscrit au *Feuilleton*, la Chambre passe aux avis de motion (documents).

INITIATIVES PARLEMENTAIRES— MOTIONS (DOCUMENTS)

[Traduction]

LA DÉCENTRALISATION DU MINISTÈRE DES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

M. Tom Cossitt (Leeds-Grenville) propose:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de tous les documents, mémoires, procès-verbaux, lettres et rapports qui se rapportent à la décentralisation du ministère des Affaires des anciens combattants dans la province de l'Île-du-Prince-Édouard.

—Monsieur l'Orateur, il est naturel d'hésiter à procéder à une telle démarche compte tenu du décès prématuré du titulaire de ce portefeuille, dans la circonscription duquel ce ministère devait être transféré. Il m'est donc difficile de procéder dans ma démarche mais j'espère que rien de ce que j'ai à dire ne sera interprété comme une critique sous quelque forme que ce soit de l'ancien ministre ou de tout ce qu'il a pu faire, car je sais en quelle estime le tenaient les députés des deux côtés de la Chambre.

Des voix: Bravo!